



RECU EN PREFECTURE

Le 16 novembre 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20201105-D00623610-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 05 novembre 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 octobre 2020, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

**Étaient présents à la CCI :** M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (arrivé à la question n° 11), M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

**Étaient présents en visio-conférence (avec possibilité de procuration de vote) :** M. Guillaume BAILLY, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Sadia GHARET, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, Mme Françoise PRESSE, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Marie ZEHAF

**Secrétaire :** M. Damien HUGUET

**Étaient absents :** Mme Elise AEBISCHER, M. Philippe CREMER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Jean-Hugues ROUX

**Procurations de vote :** Mme Elise AEBISCHER à Mme Anne BENEDETTO, M. Guillaume BAILLY à M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 11), Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Damien HUGUET, Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR, M. Sébastien COUDRY à M. Nicolas BODIN, M. Philippe CREMER à M. Kévin BERTAGNOLI, M. Cyril DEVESA à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Marie ETEVENARD à M. Anthony POULIN, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Aurélien LAROPPE, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Pierre-Charles HENRY à Maxime PIGNARD (jusqu'à la question n° 10), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Benoît CYPRIANI, Mme Myriam LEMERCIER à M. Ludovic FAGAUT, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Laurence MULOT, Mme Agnès MARTIN à Mme Karima ROCHDI, Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Claudine CAULET, M. Thierry PETAMENT à Mme Marie LAMBERT, Mme Françoise PRESSE à M. François BOUSSO, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, Mme Juliette SORLIN à Mme Carine MICHEL, M. Nathan SOURISSEAU à Mme Valérie HALLER, M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI

**OBJET :** DSP Structures et projets d'animation Enfance/Jeunesse - Les Francas - Rapport annuel 2019

Délibération n° 2020/006236

## DSP Structures et projets d'animation Enfance/Jeunesse - Les Francas - Rapport annuel 2019

**Rapporteur : Mme Carine MICHEL, Adjointe**

	Date	Avis
Commission n°1	14/10/2020	Favorable unanime
Commission n°4	12/10/2020	Favorable unanime
CCF	14/10/2020	Favorable unanime

### Résumé :

La Ville de Besançon a confié la gestion et l'organisation de structures et projets d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse à l'association départementale « Les Francas du Doubs », via un contrat de délégation de service public (DSP). En respect des dispositions légales, le délégataire soumet au Conseil Municipal le compte-rendu de ses activités au titre de l'année écoulée.

### **I. Les principales caractéristiques du contrat de concession de service public**

Objet : La Collectivité confie au délégataire la mission d'assurer la gestion et l'organisation de structures et projets d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse

Date de signature : 29 décembre 2014

Durée : 6 ans - Echéance le 31 décembre 2020

Délégataire : Association départementale LES FRANCAS DU DOUBS, dont le Président est J.-L. SCHNEIDER

Caractéristiques générales du contrat : Le délégataire assure tout au long de l'année la gestion d'accueils de loisirs et de jeunes (y compris les services de transport et de restauration afférents) et participe à la mise en œuvre de projets d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse.

Il est précisé que tous les projets et structures d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse organisés sur le territoire bisontin ne sont pas intégrés à la présente délégation.

La Collectivité met à disposition du délégataire des biens immobiliers et mobiliers.

Le délégataire a l'entière responsabilité juridique et financière de l'exploitation du service. Il exploite le service à ses risques et périls. Sa rémunération est constituée par les ressources tirées de l'exploitation du service délégué et par une subvention versée par la Ville de Besançon déterminée au contrat.

Le délégataire a pour missions principales :

- la gestion et l'organisation des accueils de loisirs et de jeunes,
- le portage de projets d'animations enfance / jeunesse
- la participation à des instances partenariales

A noter que des dispositions particulières sont applicables dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF du Doubs.

## II. Activité

### A/ Projet Educatif

Les Francas œuvrent depuis leur origine pour que le temps libre des enfants et des adolescents, en lien avec les autres temps éducatifs, constitue un espace éducatif propice à leur développement personnel.

Au niveau départemental, les Francas mènent leur projet pédagogique en direction de :

- la petite enfance à travers 12 structures (Relais d'assistantes maternelles, multi-accueils, micro-crèches et ludothèques),
- l'enfance avec 80 accueils de loisirs péri et extrascolaires,
- la jeunesse avec 18 accueils de jeunes et 5 dispositifs Contrat Territorial Jeunesse (CTJ).

Dans les centres de loisirs et accueils enfance-jeunesse de Besançon, les Francas ont entrepris de diversifier les pratiques éducatives à travers des activités ou des modes de fonctionnement adaptés au rythme de l'enfant (accueil échelonné), à l'écoute des parents et des enfants, visant à développer l'autonomie des jeunes (cofinancement de séjours, animations d'atelier).

Parallèlement, les Francas programment à Besançon des stages de formation d'animateurs (BAFA) et de directeurs (BAFD) tout au long de l'année. L'association est partenaire du dispositif Tickets Loisirs Vacances BAFA/BAFD de la Ville. En 2019, 8 formations ont été organisées à Besançon et ont accueilli 82 stagiaires.

En respect du contrat de DSP, ou de leur propre initiative, les Francas ont organisé ou participé à des activités variées en 2019 :

- organisation de mini-camps durant la période estivale à Marnay et Port-Lesney, en partenariat avec Profession Sport, afin de pratiquer des activités de plein air (canoë, Paddle, VTT, tir à l'arc, piscine, escalade, sarbacane, mini-golf, veillée...),
- participation au dispositif national « C'est mon patrimoine » du Ministère de la Culture et de la Communication, en partenariat avec la Saline Royale d'Arc-et-Senans,
- organisation de sorties culturelles et sportives dans le cadre des accueils de loisirs, à raison d'une sortie par semaine et de nombreuses fêtes et kermesses en fin de sessions rassemblant enfants, familles et équipe d'animation,
- attention particulière portée à destination des enfants en situation de handicap. Ainsi, les Francas du Doubs bénéficient d'un soutien de la CAF du Doubs (11 000 €). Ce financement participe à l'accompagnement des familles, à la formation et au recrutement d'animateurs supplémentaires afin d'accueillir dans de meilleures conditions les enfants. En 2019, 25 enfants en situation de handicap ont été accueillis (26 en 2018, 23 en 2017, 17 enfants en 2016),
- organisation de la 24<sup>ème</sup> édition du Carnaval de Planoise dont le thème était « Le Carnaval des enfants ». Grâce à la mobilisation d'une cinquantaine d'animateurs et au réseau des partenaires (Maison de quartier, Conseil Citoyen, Résidence autonomie Les Hortensias et Résidence Granvelle, association PARI, Médiathèque et différents ALSH de la Ville), 600 personnes ont été accueillies pour le temps fort le vendredi 1<sup>er</sup> mars,
- organisation d'une journée rencontre inter-accueils le 21 août sur le site du Fort de Bregille (celle programmée le 24 juillet a dû être annulée en raison des fortes chaleurs). Plus de 150 enfants fréquentant 7 ALSH différents ont participé à cette journée centrée sur un grand jeu de stratégie et de coopération sur le thème de la Citadelle,
- organisation durant 6 semaines de l'espace Arts et Création sur le site de Vital'été, avec des animations renouvelées en fonction du thème de la semaine,
- coordination des événements célébrant les Droits de l'Enfant qui se sont déroulés en lien avec la Maison de Quartier Grette / Butte les 16 et 21 novembre 2019. De multiples partenariats ont été mobilisés par les Francas dans ce cadre,
- participation active lors de la 3<sup>ème</sup> édition du festival Ludinam organisé du 3 au 5 mai au centre-ville. L'association a pris en charge la coordination et l'animation de l'espace pour enfants Ludi'Mômes.

## B/ La fréquentation

L'activité des Francas du Doubs sur l'ensemble du département se déroule sur 98 sites. L'association accueille plus de 17 000 enfants différents (12 000 familles), et réalise un volume de 399 057 JE (journées/enfants).

Ces données sont en progression de 3% par rapport à 2018 et font des Francas du Doubs un partenaire majeur à l'échelle du Département.

### Fréquentation - sites de Besançon

En 2019, la fréquentation des sites bisontins s'élève à 32 045 JE, soit une augmentation de + 15,57% par rapport à 2018.

L'objectif de nombre de JE fixé dans la convention à 25 000 J/E a donc été largement atteint.

49,19% des enfants fréquentant les accueils de loisirs des Francas de Besançon sont originaires des quartiers prioritaires de Planoise, Grette, Montrapon, Fontaine-Ecu, Palente et Clairs-Soleils (51,59% en 2018, 55,03% en 2017).

En ce qui concerne le niveau de revenu des familles, 51% des familles (55% en 2018) sont issues des deux tranches les plus basses de revenus proposée par la grille tarifaire (QF ≤ 530 €), soit une journée avec repas d'un montant de 3,20 € et 4,10 €.

### Répartition du nombre de JE par tranches d'âge

	2015	2016	2017	2018	2019
Accueils maternels (3-6 ans)	11 638	13 493	13 514	14 145	16 444
Accueils élémentaires (6-12 ans)	9 454	10 206	10 654	12 346	14 722
Adolescents (12-17 ans)	1 127	981	1 516	1 235	879
<b>Fréquentation totale</b>	<b>22 219</b>	<b>24 680</b>	<b>25 684</b>	<b>27 726</b>	<b>32 045</b>

## III. Conditions d'exécution du service

### A/ Biens mis à disposition

Les sites affectés aux accueils sont :

- maternels : Bel Air (Velotte), Champagne & Ritournelle (Planoise et Tilleroyes), Helvétie (Centre-ville), Ludothèque (Palente / Orchamps), Petit Prince (Planoise) et Sapins (Rosemont / Saint-Ferjeux),
- élémentaires : Bel Air (Velotte), Champagne & Ritournelle (Planoise et Tilleroyes), Helvétie (Centre-ville), Rosa Parks (Planoise)
- adolescents : Rosa Parks (Planoise).

### B/ Le personnel

En 2019, les effectifs permanents de l'association départementale des Francas s'élèvent à 660 salariés, soit 321 ETP. Ce nombre est en hausse constante depuis 2016 avec le développement de l'activité. Premier employeur associatif de la Région dans la branche de l'animation, l'association a également recruté 614 animateurs en Contrat d'Engagement Educatif (595 en 2018, 491 en 2017).

Pour l'activité de Besançon, les Francas ont employé 252 animateurs occasionnels (238 en 2018, 226 en 2017), 26 directeurs permanents ou occasionnels (26 en 2018, 24 en 2017) et 16 personnes dans les services administratifs et techniques. Un salarié a été embauché dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (formation BPJEPS Loisirs Tous Publics) et deux jeunes ont été accueillis en service civique (4 en 2018, 2 en 2017, 3 en 2016).

### C/ Horaires

Les accueils de loisirs sont proposés tout au long de l'année et couvrent, selon les activités et les lieux, les mercredis, le temps de midi, les soirées, les samedis, les petites et grandes vacances.



Les aménagements apportés au contrat tels que l'assouplissement des modalités d'inscription, l'élargissement de l'offre d'accueil, la mise en place de temps d'accueil le matin (7h30 - 8h30) et le soir (17h30 - 18h30) avec une tarification spécifique sont toujours très appréciés par les familles utilisatrices du service en 2019.

#### D/ Tarifs

La grille tarifaire propose des tarifs :

- pour les Bisontins, les Grands Bisontins et les non Bisontins,  
Pour les Bisontins, elle est basée, sur le calcul du QF,
- à la demi-journée ou à la journée,
- avec ou sans repas
- forfaitaire pour les temps d'accueil du matin et du soir.

En 2019, comme les années précédentes, les tarifs sont restés identiques à ceux de 2018. A titre d'exemple, une journée avec repas pendant les vacances coûte entre 3,20 € et 7,20 € selon le QF pour une famille bisontine bénéficiaire de l'Aide au Temps Libre (ATL) de la CAF du Doubs.

#### E/ Services de transport et de restauration

Dans le cadre de la DSP, les Francas achètent les repas pour les accueils de loisirs à la Ville de Besançon et bénéficient de la livraison des repas et de la mise à disposition de personnel de restauration qualifié.

Les accueils sont organisés par quartier pour faciliter un service de proximité aux familles. Néanmoins les Francas, conformément aux dispositions prévues dans le contrat, organisent un service de transport (2 circuits de ramassage) permettant le maillage du territoire bisontin et élargissant l'offre aux familles.

### **IV. Données financières**

#### A/ Chiffres-clés de l'association départementale

L'association départementale des Francas du Doubs est une association type loi 1901. Ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 sont certifiés par un commissaire aux comptes.

Le total du bilan de l'association des Francas du Doubs s'établit à 6 257 K€. Le résultat 2019 est en déficit de 241 K€, qui ne remet pas en cause la santé financière de l'association.

La situation financière de l'association départementale est saine. Le niveau des fonds propres est satisfaisant. Les ratios de trésorerie sont positifs, la structure n'est pas endettée. Les ratios de gestion sont également satisfaisants.

#### B/ Chiffres-clés de la section de Besançon:

Les Francas établissent, par le biais d'une comptabilité analytique, les états financiers spécifiques à Besançon.

L'activité bisontine représente environ 7% des recettes globales de l'association du Doubs.

## Résultat analytique 2019 correspondant à la DSP de Besançon

charges par nature	réel 2019	centres maternels	centres primaires	adolescents	ludothèque	espace art et création	actions transversales
achats et fournitures	103 930.32	35 513.54	36 345.38	4 254.36	7 336.31	11 068.06	9 412.67
alimentation	163 142.18	81 690.20	62 658.58	4 403.22	11 994.54	163.45	2 232.19
frais "fixes"	77 130.36	32 386.62	27 580.15	3 019.83	13 100.27	0.00	1 043.49
transport et déplacements	68 450.66	35 138.16	25 353.25	1 368.63	3 456.89	136.67	2 997.06
salaires et charges	738 954.35	326 194.45	265 783.32	22 030.00	104 050.02	4 804.25	16 092.31
autres	5 012.82	2 435.06	1 816.03	85.15	676.58	0.00	0.00
<b>total des charges</b>	<b>1 156 620.69</b>	<b>513 358.03</b>	<b>419 536.71</b>	<b>35 161.19</b>	<b>140 614.61</b>	<b>16 172.43</b>	<b>31 777.72</b>
<b>produits par nature</b>							
participation des familles	233 221.86	119 711.26	91 726.50	5 282.80	16 501.30	0.00	0.00
participation communale	661 760.00	279 504.43	222 894.58	19 470.63	91 940.21	16 172.43	31 777.72
participation CAF PS	224 032.41	104 395.60	89 895.89	6 537.23	23 203.69	0.00	0.00
autres	24 202.18	3 891.19	7 956.34	3 385.24	8 969.41	0.00	0.00
<b>total des produits</b>	<b>1 143 216.45</b>	<b>507 502.48</b>	<b>412 473.31</b>	<b>34 675.90</b>	<b>140 614.61</b>	<b>16 172.43</b>	<b>31 777.72</b>
<b>résultat</b>	<b>-13 404.24</b>	<b>-5 855.55</b>	<b>-7 063.40</b>	<b>-485.29</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
nb jours hors anim	32 045.00						

La valorisation des locaux et des ressources (livraison repas et personnels de restauration) mis à disposition des Francas, à intégrer en charges et produits, est estimée à 183 204 €.

La DSP dégage donc un déficit de 13 404 € au titre de 2019. Ce déficit ne remet pas en cause la continuité de l'activité et la qualité du service.

Sur la durée du contrat (2014-2019), c'est un excédent de 57 013 € qui a été réalisé par les Francas.

### C/ Liens juridico-financiers avec la Ville de Besançon

Le Conseil Municipal a été sollicité en 2019 sur le rapport annuel du délégataire 2018. Il n'y a pas eu d'avenant au contrat.

Le contrat arrivant à échéance au 31/12/2020, une procédure de renouvellement a été initiée fin 2019 (Choix du mode de gestion - Conseil Municipal du 12 décembre 2019).

La Ville de Besançon a facturé aux Francas du Doubs la fourniture des repas pris par les enfants le midi, pour un montant de 133 895 €.

En respect des dispositions financières du contrat de DSP, la Ville a versé aux Francas les montants suivants au titre de 2019 :

- Participation Ville 2019 : 406 810 €
- Acompte CEJ 2019 : 203 960 € (versement PSEF CAF)

Soit un total de 601 770 €, auquel s'ajoute le solde du CEJ 2018 pour 50 990 €.

Les objectifs quantitatifs (nombre de JE) et qualitatifs ayant été atteints, il n'y a pas de remise en cause du montant de la participation financière de la Ville.

La mise en œuvre du projet éducatif en lien avec la politique jeunesse de la Ville et les engagements attendus dans le cadre du contrat de DSP sont respectés. La qualité de service est reconnue.

**Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2019 relatif à la gestion et l'organisation de structures et projets d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse, présenté par les Francas du Doubs dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public.**

Pour extrait conforme,  
La Maire,

Anne VIGNOT

